

Votre contact en direct 046virginie.signoret@pole-emploi.net

C46/ID354/HC5P

M. GRAPPERON GABRIEL 41 RUE LOUIS ROUMIEUX 34000 MONTPELLIER

Références à rappeler numéro identifiant 8995657N

MONTPELLIER, le 20 mai 2022

HC5P

RELEVE DE SITUATION DU 02/05/2022 AU 05/05/2022 Situation au 02/05/2022

RESUME des S	ituations Mensuelles	
Avril 2019	Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)	- 752,25
Mai 2019	Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)	- 100,30
Juin 2019	Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)	- 752,25
Juillet 2019	Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)	- 100,32
Août 2019	Allocations Assurance Chômage trop perçues (6)	- 101,10

PERIODE DU 01/0	PERIODE DU 01/09/2019 AU 30/09/2019 (30 jours)									Régularisation					
		Α	llocations	déjà vers	ées	Allocations dues									
Septembre 2019	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net			
Jours non indemnisés : travail	5						9								
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	25	1505,75	53,00	95,75	93,25	1263,75	21	1264,83	44,52	80,43	78,33	1061,55			
	ations Ass	surance	Chômag	e trop pe	rçues (6)	-	202,20								

PERIODE DU 01/0	01/2020	AU 31/0	1/2020 (3	Régularisation								
		А	llocations	déjà vers	sées		Allocations dues					
Janvier 2020	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : franchise CP	2						2					
Jours non indemnisés : travail	21						24					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	8	498,48	13,04	32,00	21,04	432,40	5	311,55	8,15	20,00	13,15	270,25
					Alloca	ations As	surance	Chômag	je trop pe	rçues (6)	-	162,15

POLE EMPLOI OCCITANIE

Références à rappeler

numéro identifiant 8995657N

PERIODE DU 01/0	PERIODE DU 01/02/2020 AU 29/02/2020 (29 jours)									Régularisation				
		Α	llocations	déjà vers	sées	Allocations dues								
Février 2020	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net		
Jours non indemnisés : franchise CP	1						1							
Jours non indemnisés : travail							2							
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	28	1744,68	45,64	112,00	73,64	1513,40	26	1620,06	42,38	104,00	68,38	1405,30		
					Alloca	ations Ass	surance	Chômac	e trop pe	rcues (6)	_	108,10		

PERIODE DU 01/0	PERIODE DU 01/03/2020 AU 31/03/2020 (31 jours)									Régularisation				
		Α	llocations	déjà vers	sées				Allocat	ions dues				
Mars 2020	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net		
Jours non indemnisés : travail							3							
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	31	1931,61	50,53	124,00	81,53	1675,55	28	1744,68	45,64	112,00	73,64	1513,40		
	Allocations A									rçues (6)	-	162,15		

PERIODE DU 01/0	PERIODE DU 01/01/2021 AU 31/01/2021 (31 jours)									Régularisation					
		А	llocations	déjà vers	sées	Allocations dues									
Janvier 2021	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net			
Jours non indemnisés : franchise CP	2						2								
Jours non indemnisés : travail							3								
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	29	2063,93	55,68	132,24	104,40	1771,61	26	1850,42	49,92	118,56	93,60	1588,34			
			•		Alloca	ations Ass	surance	Chômac	e trop pe	rcues (6)	_	183,27			

PERIODE DU 01/0	PERIODE DU 01/02/2021 AU 28/02/2021 (28 jours)									Régularisation					
		А	llocations	déjà vers	sées	Allocations dues									
Février 2021	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net			
Jours non indemnisés : franchise CP	2						2								
Jours non indemnisés : travail							2								
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	26	1850,42	49,92	118,56	93,60	1588,34	24	1708,08	46,08	109,44	86,40	1466,16			
					Alloca	ations Ass	surance	Chômac	e trop pe	rcues (6)	_	122.18			

Références à rappeler

numéro identifiant 8995657N

PERIODE DU 01/0)3/2021	AU 31/0	3/2021 (3	Régularisation								
		Α	llocations	déjà vers	sées		Allocations dues					
Mars 2021	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : franchise CP	2						2					
Jours non indemnisés : travail							3					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	29	2063,93	55,68	132,24	104,40	1771,61	26	1850,42	49,92	118,56	93,60	1588,34
			1	1	Alloca	ations Ass	surance	Chômag	je trop pe	rçues (6)	-	183,27

PERIODE DU 01/	10/2021	AU 31/1	0/2021 (3	Régularisation								
		А	llocations	déjà vers	sées		Allocations dues					
Octobre 2021	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	29						31					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	2	142,48	3,86	9,12	9,20	120,30						
	ations Ass	surance	Chômag	je trop pe	rçues (6)	-	120,30					

PERIODE DU 01/	12/2021	AU 31/1	2/2021 (3	Régularisation								
		Α	llocations	déjà vers	sées		Allocations dues					
Décembre 2021	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : travail	30						31					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi	1	71,24	1,93	4,56	4,60	60,15						
Allocations Assurance Chômag									je trop pe	rçues (6)	-	60,15

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(3) Autres paiements	(4) Prélèvements	(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3109,99

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de +0,00 €

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.pole-emploi.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

SOMMES TROP PERCUES

Référence	Montant	Libellé
20220502001	3109,99	Somme en attente de décision administrative

Références à rappeler

numéro identifiant 8995657N

Situation au 05/05/2022

PERIODE DU 12/0	04/2022	AU 30/0	4/2022 (1	9 jours)								
	Allocations déjà versées						Allocations dues					
Avril 2022	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net	Nombre Jours	Montant Brut	Retraite Comp.	Cotis. Sociales	Impôt Revenu	Montant Net
Jours non indemnisés : franchise salaires							1					
Jours non indemnisés : franchise CP							2					
Différé d'Indemnisation							7					
Jours non indemnisés : travail							5					
Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi							4	303,28	8,12	19,44	19,60	256,12
			•			•		А	llocations	dues (1)		256,12

DECOMPTE GENERAL

(1) Allocations	(2) Aides	(2) (3) Aides Autres paiements		(5) Montant réglé (1 + 2 + 3 - 4)	(6) Sommes trop perçues	
256,12	0,00	0,00	0,00	256,12	0,00	

Le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source est de 19,60 €, calculé sur la base d'un taux personnalisé de 6,90 % transmis par la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Le détail du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu est disponible sur une attestation spécifique accessible depuis votre espace personnel sur **www.pole-emploi.fr**, dans la rubrique « Mes attestations ».

REGLEMENT DU 09/05/2022

Règlement de 256,12 euros par virement bancaire au nom de M. GRAPPERON GABRIEL JEAN Domiciliation : FR2820041010082236231A02911 PSSTFRPPMAR

INFORMATIONS SUR VOS DROITS AU 30/04/2022

Indemnisation à l' Allocation d'Aide au Retour à l'Emploi depuis le 12/04/2022 : 4 allocations.

Allocation brute d'un montant journalier de 75,82 Euro tenant compte d'un Salaire Journalier de Référence de 218,60 Euro.

Sur ce montant brut, ont été retenus au titre de :

- La retraite complémentaire : 0,93 % du Salaire Journalier de Référence.

- La CSG: 6,20 % de 98,25 % de l'allocation.

- La CRDS: 0.50 % de 98.25 % de l'allocation.

Références à rappeler

numéro identifiant 8995657N

INFORMATIONS GENERALES

Nous vous rappelons que vous devez signaler au plus tôt toute modification qui pourrait intervenir dans votre situation : arrêt maladie ou maternité, reprise de travail, entrée en formation, changement d'adresse, liquidation d'un avantage de vieillesse, sur **www.pole-emploi.fr**.

Veillez à conserver ce document, il pourra servir de justificatif auprès de l'administration fiscale.

L'application du prélèvement à la source sur votre paiement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu, une régularisation pourra le cas échéant intervenir lors de la liquidation définitive de votre impôt.

Pour toute information au sujet du prélèvement à la source, contactez l'administration fiscale :

- En vous connectant à votre espace particulier à l'adresse www.impots.gouv.fr
- En appelant le 0809 401 401 (service gratuit + prix de l'appel).